



**Rursus**

Poïétique, réception et réécriture des textes antiques

6 | 2011

Relire, récrire, prolonger. Adaptations gréco-latines

---

## Les lettres et les mots : Édition des deux premiers chapitres des *Montanicæ linguæ elementa* de Jean-Baptiste de la Brosse, s.j. (c. 1768)

Jean-François Cottier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rursus/561>

DOI : 10.4000/rursus.561

ISSN : 1951-669X

### Éditeur

Université Nice-Sophia Antipolis

### Référence électronique

Jean-François Cottier, « Les lettres et les mots : Édition des deux premiers chapitres des *Montanicæ linguæ elementa* de Jean-Baptiste de la Brosse, s.j. (c. 1768) », *Rursus* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 09 février 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rursus/561> ; DOI : 10.4000/rursus.561

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Rursus

---

# Les lettres et les mots : Édition des deux premiers chapitres des *Montanicæ linguæ elementa* de Jean-Baptiste de la Brosse, s.j. (c. 1768)

Jean-François Cottier

---

- 1 Parmi les textes qui nous parlent de la Nouvelle-France et de la rencontre entre les Européens et les peuples autochtones du continent nord-américain, il est temps de rendre justice aux ouvrages rédigés en latin<sup>1</sup> qui, en marge des textes en langue vernaculaire, ont accompagné la conquête marchande, militaire et religieuse de cet immense territoire qui englobait la vallée du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal (alors appelé le Canada et qui correspond au noyau du Québec actuel), et l'Acadie (actuelle Nouvelle Écosse)<sup>2</sup>. Tous ces ouvrages sont bien sûr l'œuvre des missionnaires (essentiellement Jésuites) pour qui le latin était à la fois la langue de l'Église et celle de la formation humaniste reçue dès leur plus jeune âge<sup>3</sup>, formation dont la maîtrise de la langue de Cicéron constituait l'articulation majeure<sup>4</sup>. Comme l'écrit Robert Toupin, « (à cette époque) l'homme de lettres conquiert le style par la latinité ; donc par la parfaite maîtrise du latin des maîtres, surtout de Cicéron. La connaissance de la langue latine demeure le roc solide à partir duquel s'édifie celui des langues grecque, hébraïque, française, huronne »<sup>5</sup>. À l'occasion de ces mélanges de linguistique latine offerts à Chantal Kircher, j'aimerais donc déposer dans la corbeille commune un petit fruit exotique ramené du territoire des Innus (Montagnais)<sup>6</sup>, en proposant l'édition du texte latin des deux premiers chapitres (les lettres [ch. 1], et les mots [ch. 2]) de la grammaire montagnaise rédigée vers 1768 par le Jésuite Jean-Baptiste de la Brosse, « missionnaire dans les postes du Domaine du Roy »<sup>7</sup>. Cette édition sera précédée de quelques réflexions aidant à remettre ce travail dans le contexte des autres ouvrages linguistiques réalisés en Nouvelle-France, et qui intéresseront, je l'espère, la récipiendaire de ces mélanges, par les questions que pose la description des langues amérindiennes réalisée à travers le prisme des structures de la grammaire latine qui leur servait à la fois d'outil théorique et de modèle interprétatif.

## Le latin comme outil de travail linguistique

- 2 Le goût pour les langues classiques et la réflexion linguistique devait sans doute être plus ou moins présent chez les missionnaires envoyés en Nouvelle-France, mais la consultation du catalogue de la bibliothèque du P. Potier (1708-1781) par exemple nous montre que plus de la moitié de ses livres sont en latin, et qu'à côté des ouvrages théologiques qu'on s'attend à trouver dans une bibliothèque jésuite, et des œuvres classiques de Cicéron, Horace, Ésope, Juvénal, Tacite et Térence, on trouve aussi de nombreux ouvrages modernes à portée scientifique<sup>8</sup>. Ce qui nous rappelle d'une part que le latin a servi longtemps de lingua franca aux élites cultivées des sociétés d'Ancien Régime qui l'utilisaient de préférence aux vernaculaires pour leurs travaux historiographiques, linguistiques ou scientifiques<sup>9</sup>, d'autre part que les missionnaires, et les Jésuites en particulier, arrivaient avec une solide formation classique fondée sur l'étude des langues<sup>10</sup>.
- 3 Par ailleurs, l'examen des 45 manuscrits du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (dont beaucoup sont encore inédits) qui conservent les ouvrages linguistiques<sup>11</sup> concernant les langues amérindiennes atteste de l'importance d'une question qui n'a pu être négligée par aucun missionnaire de Nouvelle-France<sup>12</sup>, et révèle en outre la qualité et la diversité d'un travail qui s'est prolongé au fil des années par relais successifs.
- 4 Autre élément intéressant pour notre réflexion : sur 45 manuscrits, 9 sont rédigés en latin, tous les autres en français. Sur les 9 manuscrits en latin, 4/28 portent sur des langues algonquines (abénaki, montagnais), 6/17 sur des langues iroquoïennes (huron), ces deux groupes linguistiques représentant les langues autochtones parlées sur le territoire de la Nouvelle-France<sup>13</sup>, et tous ont été rédigés entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être par réaction à la remise en cause de l'utilisation de cette langue par les Lumières<sup>14</sup> ?

### Manuscrits latins répertoriés par V.E. Hanzelli

#### A. Langues algonquines

##### *Abénaqui*

- 5 1- Jean-Baptiste De la Brosse (Nudénans)<sup>15</sup>, *Radicum Uabanakæarum Sylva*, 1760 : Dictionnaire Latin-abénaki/abénaki-latin. Archives du Séminaire de Nicolet, Nicolet (Québec).

##### *Montagnais (= innu)*

- 6 2- Jean-Baptiste de la Brosse, *Radicum Montanarum Silva*, 1766, 2 vol. : Dictionnaire montagnais-latin. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).
- 7 3- ID., *Montaniæ linguæ elementa*, 1768 : Grammaire montagnaise, incomplète. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).
- 8 4- ID., *Lexikon correspondens Sylvæ radicum Montanarum*, 1772, 2 vol. : Dictionnaire latin-montagnais. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).

## B. Langues iroquoiennes – Huron

- 9 5- Pierre-Joseph-Marie Chaumonot (?), *Radices linguæ Huronicæ*, milieu du XVIIe siècle : Dictionnaire huron-français, classé par conjugaisons.
- 10 6- ?, *Radices linguæ Huronicæ*, c. 1675. Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).
- 11 7- ?, *Radices linguæ Huronicæ*, prima conjugatio, ?. Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).
- 12 8- Étienne de Carheil, *Radices linguæ Huronicæ*, 1743-1744, 2 vols. Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal.
- 13 À ces manuscrits, il faut ajouter encore deux ouvrages linguistiques du jésuite belge Pierre Potier, déjà cité, et dont nous avons conservé 38 cahiers de notes manuscrites dispersés dans différents fonds d'archives<sup>16</sup>. Beaucoup de ces cahiers ne sont que des notes de cours (surtout en théologie), ou des notes de lecture qui nous donnent une bonne idée de ce qui intéressait le P. Potier, mais d'autres sont de véritables traités, en particulier pour la langue huronne. Ainsi, les Archives de la Compagnie de Jésus à Montréal conservent vingt-quatre cahiers d'étude linguistique (dont les *Institutiones linguæ latinæ d'Alvarez*<sup>17</sup> et les *artes metrica, poetica et rhetorica* du P. Du Cygne<sup>18</sup>) et cinq cahiers pour le huron, dont les quatre premiers sont en latin, le cinquième en langue huronne et en latin : ms. huron 1. et 2 *Radices linguæ huronicae* qui sont les deux manuscrits du P. Etienne de Carheil sur les racines huronnes, conservés à Lorette où le P. Richer a pu les confier au P. Potier pour qu'il les recopie<sup>19</sup>. Il termina le premier cahier le 22 décembre 1743, le second le 18 février 1744. Arrivé à Détroit le 25 septembre il rédigea un recueil original sur les éléments de la grammaire huronne, suivi d'études sur les racines, achevées le 21 mai 1745. Dans les années suivantes, le P. Potier reprit tout le travail de rédaction, l'augmenta et le termina en septembre 1751 : ms. huron 3 *Elementa grammaticæ huronicae. Radices huronicae*, ms. huron 4 *Radices huronicae*, ms. huron 5 Extraits de l'évangile. *De religione*<sup>20</sup>. *Varia*.

## Manuscrits latins du P. Potier

### B. Langues iroquoiennes – Huron

- 14 9- Pierre Potier, *Elementa grammaticæ huronicae, Radices huronicae*, 1751 : grammaire huronne et étude sur le vocabulaire. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec).
- 15 10- ID., *Radices huronicae*, 1751 : vocabulaire huron-latin. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec).

## La grammaire montagnaise du P. de la Brosse

- 16 L'ouvrage dont on trouvera ici l'édition, avec traduction française, des deux premiers chapitres s'inscrit dans cet ensemble de travaux missionnaires sur les langues autochtones. Il est l'œuvre du Père Jean-Baptiste de La Brosse<sup>21</sup>, missionnaire jésuite, ancien professeur de latin et d'humanités qui s'est beaucoup intéressé aux langues autochtones. Ainsi, à côté d'ouvrages de pastorale rédigés en langue amérindienne

(comme une traduction de la Bible en montagnais<sup>22</sup>, un catéchisme en montagnais<sup>23</sup>, et des calendriers montagnais<sup>24</sup>), le P. de La Brosse est également l'auteur d'*Animadversiones et d'Annotationes*<sup>25</sup>, d'un dictionnaire latin/montagnais, d'un dictionnaire latin-abénaki et d'un abécédaire abenaki<sup>26</sup>, d'un dictionnaire latin-montagnais, d'un abécédaire montagnais<sup>27</sup>.

- 17 Comme l'atteste la préface de son ouvrage, on sait par ailleurs que le P. de La Brosse a compulsé de nombreux manuscrits amérindiens, qu'il a annotés et dont il s'efforce d'identifier auteur et contenu, en dressant des tables des matières et en indiquant la pagination :
- 18 « Ces éléments de langue montagnaise, élaborés à partir de divers écrits de différents missionnaires, écrits dont certains furent retrouvés avec difficulté, Jean-Baptiste de la Brosse, originaire de l'Angoumois, Prêtre de la Compagnie de Jésus, qui fut en Dieu le vingt-et-unième Père et Pasteur des Indiens montagnais dans les postes du Domaine du Roy, les a réunis en seul volume...»<sup>28</sup>.
- 19 Mais concernant la réalisation de sa grammaire montagnaise, il semble n'avoir pas eu autant de ressources que pour l'abénaki :
- 20 « 7. Par ailleurs, il ne reste pas beaucoup d'écrits des anciens missionnaires, bien qu'ils y aient consacré beaucoup de travail. Une partie a disparu dans l'incendie de Chicoutimi en 1699, une autre partie durant les quinze années pendant lesquelles la mission fut laissée à l'abandon par les pères, à cause de la négligence de ceux qui étaient en charge du poste de commerce »<sup>29</sup>.
- 21 En accord avec toute la pédagogie jésuite, c'est donc à partir de ces travaux anciens qu'il rédige ses propres ouvrages destinés à ses successeurs, auxquels il adresse souvent des conseils<sup>30</sup> :
- 22 « 8. Nous avons scrupuleusement conservé tout ce qui a pu être réuni, et nous l'avons utilisé tant pour réaliser cette grammaire que pour confectionner les lexiques. Tout n'avait pas été rédigé avec la même orthographe, aussi en avons-nous introduit une nouvelle, plus facile surtout pour les sauvages<sup>31</sup> auxquels nous avons enseigné à lire, et plus concise.
- 23 « 9. Celui qui l'utilisera parviendra sans trop de peine à se faire comprendre par toutes les tribus du peuple montagnais, puisqu'il s'exprimera suivant le génie propre de cette langue. »<sup>32</sup>
- 24 Par ailleurs, il ajoute aux pages 193-201 de son ouvrage 55 annotations provenant du P. Louis André et d'autres missionnaires : « En plus des notes qui sont parsemées ici et là dans les *Éléments*, on trouvera ici diverses annotations du P. Louis André<sup>33</sup> et autres, sur la langue montagnaise »<sup>34</sup>.
- 25 Cette remarque nous aide ainsi à mieux comprendre la méthode de travail du P. de La Brosse. En effet, on sait que le P. André, missionnaire des Montagnais de 1693 à 1709, avait composé un dictionnaire algonquin, aujourd'hui relié avec une petite introduction à la langue algonquine<sup>35</sup>, identifiée par le P. de La Brosse et conservée par lui dans ses archives à Tadoussac. La langue algonquine appartenant au même groupe linguistique que le montagnais, le P. de La Brosse s'en est alors servi pour composer ses propres *Éléments de la langue montagnaise*, tout en s'aidant également des remarques d'ordre grammatical qu'il avait faites dans les manuscrits montagnais des PP. de Crespieul, Maurice, Silvy et Coquart<sup>36</sup>. Enfin, il est clair que ce sont les catégories de la grammaire

latine qui servent de base pour tenter de décrire la langue innu (montagnais). Ainsi, au paragraphe 6 du chapitre 2 le P. de La Brosse écrit que : « les substantifs nobles et communs sont déclinés selon quatre cas, au singulier et au pluriel », et tente tout au long de son chapitre d'opérer des distinctions de cas ou de nombre alors que la langue innu n'a ni cas, ni genre, ni nombre<sup>37</sup>. Toutefois l'analyse rapide du plan suivi pour rédiger les *Elementa* montre également la conscience des particularités propres aux langues amérindiennes et atteste du grand effort intellectuel et humain pour rendre compte le plus exactement possible de la langue de l'autre, et de son esprit, comme dans les remarques concernant le goût bien attesté de l'humour chez les Montagnais (ch. 2, par. 18)<sup>38</sup>. Mais cet aspect de la grammaire du P. de La Brosse, sera étudié à une autre occasion une fois l'ensemble du texte édité et traduit<sup>39</sup> et ses sources analysées et comparées.

## Le manuscrit

- 26 Ottawa, Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée, HR 1026. M 75 R 9 ; 15x17 cm, 284 pages, reliure en bois.
- 27 Tout le manuscrit est de la main du P. de La Brosse et la grammaire ne commence qu'à la 22<sup>e</sup> page (les première feuilles étant laissées blanches et sans pagination). Comme par ailleurs entre la page 1 et 203, 75 pages ont été laissées blanches, à raison environ de deux pages entre chaque chapitre, et qu'après la p. 203 il reste encore 59 pages non paginées et non utilisées, il est clair que l'ouvrage est resté largement inachevé.

## Structure de la grammaire

- 28 La grammaire est composée de 29 chapitres plus ou moins développés, accompagnés de nombreux tableaux :
- 29 p. 1-4 : Ch. 1. Les lettres
- 30 p. 5 : blanc
- 31 p. 6-9 : Ch. 2. Le nom
- 32 p. 10-11 : blanc
- 33 p. 12-14 : Ch. 3. Déclinaison des substantifs nobles
- 34 p. 15 : Blanc
- 35 p. 16-19 : Ch. 4. Déclinaison des substantifs communs
- 36 p. 20 : blanc
- 37 p. 21-23 : Ch. 5. Les noms et adjectifs nobles
- 38 p. 24-25 : Ch. 6. Déclinaison des adjectifs nobles et communs
- 39 p. 26 : blanc
- 40 p. 27-29 : Ch. 7. Les particules des noms.
- 41 p. 30 : blanc
- 42 p. 31-33 : Ch. 8. Les pronoms
- 43 p. 34-35 : blanc
- 44 p. 36-42 : Ch. 9. Déclinaison des pronoms possessifs nobles
- 45 p. 43 : blanc

- 46 p. 44-46 : Ch. 10. Déclinaison des pronoms possessifs communs.
- 47 p. 47-48 : blanc
- 48 p. 49-50 : Ch. 11. Le pronom relatif
- 49 p. 51 : blanc
- 50 p. 52-55 : Ch. 12 : Généralités sur les verbes
- 51 p. 56 : blanc.
- 52 p. 57-58 : Ch. 13. Les verbes et les différentes conjugaisons. Les verbes simples
- 53 p. 59-60 : Ch. 13 [ch. 14]. Les verbes de remplacement
- 54 p. 61-62 : Ch. 14 [ch. 15]. Les verbes d'acquisition
- 55 p. 63 : Ch. 16 : Premier tableau : les verbes simples
- 56 p. 64 : Ch. 17. Deuxième tableau : les verbes de remplacement
- 57 p. 65 : Ch. 18. Troisième tableau : les verbes d'acquisition
- 58 p. 66-70 : Ch. 19. Première conjugaison : les verbes neutres en an
- 59 p. 71-72 : blanc
- 60 p. 73-77 : Ch. 21. Deuxième conjugaison : les verbes neutres en en
- 61 p. 78-79 : blanc
- 62 p. 80-84 : Ch. 22. Troisième conjugaison : les verbes neutres en in
- 63 p. 85-86 : blanc
- 64 p. 87-91 : Ch. 23. Quatrième conjugaison : les verbes neutres en un
- 65 p. 92 : blanc
- 66 p. 93-102 : Ch. 24. Cinquième conjugaison : les verbes nobles actifs
- 67 p. 103-102 : blanc
- 68 p. 104-108 : Ch. 25. Sixième conjugaison : les verbes indéterminés passifs en gavin
- 69 p. 109-110 : blanc
- 70 p. 111-120 : Ch. 26. Septième conjugaison : les verbes nobles passifs.
- 71 p. 121-122 : blanc
- 72 p. 123-127 : ch. 27. Huitième conjugaison : Les verbes communs passifs
- 73 p. 128 : « Il manque l'infinitif et les participes »
- 74 p. 129 : blanc
- 75 p. 130-134 : ch. 28 : Douzième conjugaison : Les verbes à la première personne qui se rapportent à la deuxième personne.
- 76 p. 134-135 : blanc
- 77 p. 136-145 : ch. 29 : Treizième conjugaison : Les verbes réflexifs.
- 78 p. 146-192 : blanc
- 79 p. 193-201 : Remarques diverses

## Édition des chapitres 1 et 2 : Les lettres et les mots

80 Le texte latin qui est donné ici est aussi proche que possible du texte du manuscrit, mais on a normalisé la ponctuation de cette copie de travail ainsi que l'usage des majuscules. On a toutefois gardé les signes diacritiques utilisés par le P. de La Brosse sur certaines voyelles.

81 p.0

82 *Hæc Montanicæ linguæ elementa ex variis variorum Missionariorum scriptis, quæ quidem vix reperiri potuerunt, in unum corpus restituit Joannes Baptista de la Brosse, Agesinas, ex Societate Jesu presbyter, qui fuit primus et vigesimus silvicularum Montanorum in Domini Regii stationibus, in Deo pater et pastor.*

83 *Inceptum opus apud insulas Jeremiæ Papinachœorum stationem decimo sexto kalendas decembres, anno a partu Virginis octavo et sexagesimo post septingentesimum et millesimum.*

84 « Ces éléments de langue montagnaise, élaborés à partir de divers écrits de différents missionnaires, écrits dont certains furent retrouvés avec difficulté, Jean-Baptiste de la Brosse, originaire de l'Angoumois, Prêtre de la Compagnie de Jésus, qui fut en Dieu le vingt-et-unième Père et Pasteur des Indiens montagnais dans les postes du Domaine du Roy, les a réunis en seul volume.

85 Cet ouvrage a été entrepris aux Îlets-Jérémie, Poste des Papinachoï, le 16 novembre 1768 de l'ère chrétienne. »

86 p.1

### Montanicæ Linguæ Elementa

#### *Caput 1 De litteris*

87 *Montanense alphabethum sexdecim sequentes litteras complectitur : A, b, e, g, h, j, I, k, m, n, o, p, r, s, t, u. Cæteras ut inutiles quæque legentibus negotium frustra facerent rejicimus, cum nulla sit Montanica vox quæ his solum characteribus exarari non possit.*

88 *2. Ex his quinque solum sunt vocales simplices, diphtongi nullæ, accentus nulli necessarii sunt. Quicumque occurrat vocalium concursus, et occursus, unaquæque resoluta cum suo proprio sono effertur.*

89 *3. Montanici consonantes, alii graviter, molliter alii pronunciant: hinc alii b pro p; g pro k; d pro t; j pro sh, et e contrario alii p pro b; k pro g; t pro d; sh pro j efferunt.*

90 *4. Solent præterea promiscue proferri n, l, r in quibusdam vocibus, sæpius vero, l, pro r et vicissim. Seruato semper uno eodemque scribendi tenore r, amplexi sumus ut pote mere Montanicum idque pronunciatu usitatius.*

91 p.2

92 *5. Insuper Montanenses in vocalium pronunciatione haud semper sibi ipsis constant, alii a pro e; ei pro i; o pro u usurpant, vice versa alii e pro a; i pro e; u, pro o frequentant.*

93 *6. Testibus antiquorum missionariorum scriptis, idem alias sic, alias aliter pronunciat eandem syllabam, eandemque vocem.*

- 94 7. Non ita multa supersunt veterum missionariorum scripta, licet haud parum laboris insumperint. Sed partim in Shekutimæo incendio anno nono et nonagesimo supra millesimum et sexcentimum, partim per annos quindecim quibusmissio pastoribus viduata fuit, a mercaturæ præfectis neglecta periere.
- 95 8. Quæ supersunt diligenter conquisita asservavimus, iisque tum in hac grammatica elaboranda, tum in vocabulariis conficiendis usi sumus. Non simili omnes orthographia conscripserunt, novam nos faciliorem sylvicolis præsertim, quos legere docuimus, induximus, ac brevior.
- 96 9. Ea qui usus fuerit, id haud ægre assequetur ut ab omnibus *Montanicæ* gentis tribubus intelligatur, quippe qui juxta genuinum linguæ genium loquetur.
- 97 p.3
- 98 10. Nec miretur variam in diversis prononciationem apud has barbaras gentes quæ per sylvas cum errent continuo haud facile possunt societate rarissima unitatem in prononciando stabilire. Si enim apud Europæ gentes et regna, innumeræ reperiantur in una eademque lingua dialecti, a fortiori inter nostros *Montanenses*. Mirandum potius tot sæculis errantes circumquaque, etiam num uno tenore loqui et audiri posse.
- 99 11. Littera g, Græcorum multarumque aliarum gentium more, aspere semper prononciatur, ante quamcumque syllabam et vocalem.
- 100 12. Littera k pariter semper aspera est ante omnes vocales; id solum attendendum quod ii *Montanenses* cum quibus commercia gerunt Europæi, ita usu leuigant sonum hujus litteræ, ante vocalem, e, et i, ut, licet alii prononcient ke, et ki, ii tamen tshe, et tshi usurpent. Quod quidem usu inolevit, ut necesse fuerit hanc in multis admittere prononciationem et etiam in libris tum manuscriptis, tum excusis.
- 101 13. Littera s semper emittitur cum sibilo, et licet duas inter vocales reperiat, nusquam litteræ z sonum admittit. Si quando
- 102 p.4
- 103 autem gemina inseratur, id ea fit ex causa ut distinctior graviorque sonus indicetur emittendus.
- 104 14. Littera u proprium sonum retinet, non qualem soli Galli illi attribuunt, sed qualem apud Anglos, Germanos, cæterosque populos omnes sortitur. Nec eam reddimus per 8 græcum quo perperam usi sunt plerique, 8 enim diphtongus est, u, vocalis simplex, cumque multi hactenus typis mandati sint libri, in posterumque mandandi, caracteribusque græcis non conveniat cum romanis, linearum altitudine, difficile admodum cum hoc caractere excuderentur libri. Impressio verò librorum, et lectio, quo simplicior, et brevior, eo est admittenda magis.
- 105 15. Sh, æquivalet ch Gallorum, et apud *Montanenses* sicut apud Anglos prononciatur.
- 106 16. Ts, tsh, tjs, sh in vocis fine promiscue ab ipsis sylvicolis, grammaticæ regulas practice scientibus non speculative, sicut ab illis quibusdam mercatoribus gallis qui nec legere sciunt; est tamen inter has litteras discrimen non parvum, quod cum inscribendo a plerisque neglectum sit, maximæ in veteribus scriptis extant ambages.
- 107 17. Ts est terminatio verborum et nominorum; tsh est terminatio postpositionis (de qua cap. 2 n. 11); tjs est terminatio participiorum; sh est terminatio diminutivarum vocum.
- 108 [p.5 1 feuillet blanc]

« Éléments de langues montagnaise »<sup>40</sup>*Chapitre 1 Les lettres*

- 109 1. L'alphabet montagnais comprend les seize lettres suivantes: a, b, e, g, h, j, i, k, m, n, o, p, r, s, t, u. Nous rejetons les autres comme inutiles car elles créeraient un vain embarras au lecteur, puisqu'il n'y a pas de son montagnais qui ne puisse être retranscrit par ces seuls caractères.
- 110 2. De celles-ci, cinq seulement sont des voyelles simples, il n'y a aucune diphtongue, et aucun accent n'est nécessaire. En cas de contact entre des voyelles, chaque voyelle est prononcée avec son propre son.
- 111 3. Les consonnes montagnaises peuvent être prononcées, soit comme des sourdes<sup>41</sup>, soit comme des sonores<sup>42</sup>. De là, certains prononcent b pour p, g pour k, d pour t, j pour sh et d'autres par effet contraire, p pour b, k pour g, t pour d, sh pour j.
- 112 4. En outre, ils ont l'habitude, dans certains mots, de prononcer les lettres n, l, r sans les différencier ; le plus souvent ils prononcent l pour r, et inversement. En conservant toujours le seul et même signe d'écriture r, nous avons compris ces trois lettres puisque c'est ainsi qu'elles sont le plus souvent prononcées en montagnais originel.
- 113 5. En outre, les Montagnais ne s'accordent pas toujours entre eux dans leur façon de prononcer les voyelles : certains utilisent a pour e, ei pour i, o pour u ; inversement d'autres emploient fréquemment e pour a, i pour e, u pour o.
- 114 6. Selon le témoignage des écrits des missionnaires précédents, la même personne prononce la même syllabe et le même son tantôt d'une manière, tantôt d'une autre.
- 115 7. Par ailleurs, il ne reste pas beaucoup d'écrits des anciens missionnaires, bien qu'ils y aient consacré beaucoup de travail. Une partie a disparu dans l'incendie de Chicoutimi en 1699, une autre partie durant les quinze années pendant lesquelles la mission fut privée de pasteurs, à cause de la négligence de ceux qui étaient en charge du poste de commerce.
- 116 8. Nous avons scrupuleusement conservé tout ce qui a pu être réuni, et nous l'avons utilisé tant pour réaliser cette grammaire que pour confectionner les lexiques. Tout n'avait pas été rédigé avec la même orthographe, aussi en avons-nous introduit une nouvelle, plus facile surtout pour les sauvages<sup>43</sup> auxquels nous avons enseigné à lire, et plus concise.
- 117 9. Celui qui l'utilisera parviendra sans trop de peine à se faire comprendre par toutes les tribus du peuple montagnais, puisqu'il s'exprimera suivant le génie propre de cette langue.
- 118 10. À l'opposé, on ne s'étonnera pas de la variété de prononciation en des lieux divers chez ces peuples barbares qui, comme ils courent continuellement dans les bois, ne peuvent, à cause de la grande rareté de leurs rassemblements, que difficilement établir une unité dans la prononciation. Et si, chez les peuples et les royaumes d'Europe, on peut trouver d'innombrables dialectes dans une seule et même langue, c'est encore plus vrai chez nos Montagnais. D'ailleurs, il faudrait plutôt s'étonner qu'errant à l'aventure depuis tant de siècles, ils arrivent quand même à se parler et à se comprendre uniformément.
- 119 11. La lettre g est prononcée toujours comme une dure, à la manière des Grecs et de nombreux autres peuples, devant n'importe quelle syllabe et voyelle.

- 120 12. De même, la lettre k est toujours dure devant toutes les voyelles ; il faut seulement être attentif au fait que les Montagnais qui font du commerce avec les Européens, adoucissent avec l'usage le son de leur lettre devant les vocables e, i, si bien que, alors que les autres prononcent ke et ki, eux pour leur part ont pris l'habitude de dire tshe et tshi. Cette habitude s'est développée avec l'usage si bien qu'il a été nécessaire d'admettre cette prononciation dans de nombreux endroits, même dans les livres manuscrits ou imprimés.
- 121 13. La lettre s est toujours émise avec un sifflement, et, même entre deux voyelles, elle n'est jamais prononcée comme un z. Toutefois, si on double la lettre, c'est pour indiquer que le son doit être émis plus distinctement et avec plus de force.
- 122 14. La lettre u possède un son qui lui est propre, non pas celui que les Français seuls lui attribuent, mais plutôt celui qui est fixé chez l'ensemble des Anglais, des Allemands et de nombreux autres peuples. Nous ne le rendrons pas par le 8 grec<sup>44</sup>, signe que beaucoup ont utilisé à tort puisque le 8 est une diphtongue, tandis que u est une voyelle simple ; et puisque à ce jour beaucoup de livres sont imprimés, et seront imprimés à l'avenir, il ne convient pas de mêler des caractères grecs aux caractères romains à cause de la hauteur des lignes, car il serait alors difficile de faire imprimer des livres avec ce caractère. Pour l'impression des livres, comme pour la lecture, il faut avant tout rechercher le plus simple et le plus aisé.
- 123 15. Le sh équivaut au ch des Français, et les Montagnais le prononcent comme les Anglais.
- 124 16. Ts, tsh, tjs, sh à la fin d'un mot sont prononcées sans aucune différence par les sauvages eux-mêmes, qui ont une connaissance pratique et non spéculative de la grammaire, à l'instar de certains marchands français qui ne savent pas lire eux non plus. Il y a pourtant entre ces lettres une assez grande différence, or comme cette différence a été négligée par la plupart en écrivant, on retrouve de très grandes obscurités dans les écrits anciens.
- 125 17. Ts sert de terminaison aux verbes et aux noms ; tsh sert de terminaison aux postpositions (ce dont traite le chapitre 2, n. 11) ; tjs sert de terminaison aux participes ; sh sert de terminaison aux diminutifs. »
- 126 p.6

### **Caput 2 De Nomine**

- 127 1. Duo sunt nominum genera: unum proprium, appellativorum alterum.
- 128 2. Propria nomina nihil aliud sunt quam voces quædam propriam quidem habentes significationem, sicut apud Hebræos aliosque Orientales; huic autem significationi non semper attenditur in appellando, sed potius personæ cuius nomen refertur.
- 129 3. Illa autem nomina propria patiuntur mutationem, et post mortem subjecti recipiunt in fine terminationem præteriti imperfecti, ban.
- 130 4. Cum autem illa nomina propria referuntur ad aliam tertiam personam, cum qua concurrunt, quamque vel active regunt, vel à qua passive reguntur, tunc terminationem relationis de qua infra admittunt.
- 131 5. Appellativa item nomina dividuntur in nobilia, ut aiunt, et ignobilia substantiva, quæ rem absolutam designant, ut iriniu, mokuman, assini; et in adjectiva nobilia pariter et ignobilia, quæ significant aliquam qualitatem intrinsecam seu extrinsecam subjecto

designato per substantivum nobili vel ignobili, cum quo genere, numero, et casu conveniunt.

132 p.7

133 6. Declinantur autem substantiva tam nobilia quam ignobilia per quatuor casus, et in singulari et in plurali.

134 7. Primus est nominativus, qui refertur ad primam et secundam personam sive singularem sive pluralem, et ab ea regitur alterutra, passive et active in orationis contextu, v.g. 'Amo hominem, amas hominem, amamus hominem, amatis hominem' : Ni satshihau, tshi satshihau, ni satshihanan, tshi satshihanaau iriniu.

135 8. Secundus casus qui simul genitivo, dativo, et accusativo respondet, ad tertiam personam refertur, et ab ea active et passive regitur, cum illa in oratione concurrens, quasi dixeris 'Deus amat hominem' : Tshishe manitu satshiheu iriniua ; 'Deus amatur ab homine' : Tshishe manitu satshihigu iriniua.

136 9. Videre est hunc casum relativum vitandæ amphibologiæ inservire, si enim e contrario dixeris : Tshishe manitu satshiheu iriniu vel tshishe manitu satshihigu iriniu, cum utrumque subjectum in eodem casu poneretur dubitaretur prorsus, an 'Deus amet hominem', an 'homo amet Deum', item incertum esset utrum Deus ametur ab homine, an homo ametur a Deo.

137 p.8

138 10. Casus ille relativus in numero plurali, apud nomina substantiva nobilia idem est ac in numero singulari; et apud nomina substantiva ignobilia, in numero plurali idem est ac primus qui et nominativus, unde rectius mutatur phrasis ab activa in passivam vocem, vel e contrario a passiva in activam transfertur pro occurrentia sermonis.

139 11. Tertius casus ablative et adverbialiter sumitur, et secum importat adverbia et particulas seu præpositiones modales, sicut 'in, ab, ex, ad, instar, apud, inter, super, sub, etc.', quæ Montanice per postpositiones redduntur, si ita loqui fas sit, 'atsh, etsh, itsh, utsh' quæ in fine vocabulorum postponuntur, vel aliquando, vocabulo desinente, per vocalem additur tsh, v.g. 'hominis instar, in homine, ab homine, ad hominem, sicut homo, super hominem, sub homine' et sexcenta hujusmodi : Irinitsh ; 'hominum instar, in hominibus, ab hominibus, ad homines, sicut homines, apud homines, inter homines, super homines, sub hominibus' : Irininatsh.

140 12. Tales sunt eæ postpositiones ut quascumque circumstantias, vel temporis, vel rationis, vel modi, vel pretii, vel motûs, vel loci, secum necessariò importent.

141 13. Quartus casus est vocativus cui semper additur particula

142 p.9

143 propria, he, seu postpositio Montanica interjectioni latinæ O ! correspondens.

144 14. Secundus casus est veluti quædam relatio primi, et se[condus] casus ille in substantivis nobilibus alteram admittit relationem, qua regitur ab alterâ tertiâ personâ in decursu orationis occurrente.

145 15. Tertius pariter casus eodem modo relationem recipit, quæ etsi rarò cadat in usum negligenda tamen non est, reperiturque in nonnullis precibus ; hæc vero casûs tertii relatio cadit in substantiva nomina tùm nobilia, tùm ignobilia, habetque locum in utroque numero, plurali scilicet et singulari.

- 146 16. *Idem ferè tenor servatur in declinatione nominum substantivorum, nobilium ac ignobilium.*
- 147 17. *Discrimen verò illud unum intercedit, quòd secundus pluralis numeri casus, primo seu nominativo similis sit, ut suprà dictum est numero 10.*
- 148 18. *Circa res inanimatas seu ignobiles, vix vocativum sciunt Montanici, eo tamen per jocum nonnunquam utuntur, potestque non ineleganter adhiberi.*

« *Chapitre 2. Le nom*

- 149 1. *Il y a deux classes des noms : l'une pour les noms propres, l'autre pour les appellatifs<sup>45</sup>.*
- 150 2. *Les noms propres ne sont rien d'autre que des mots qui possèdent leur propre signification, comme chez les Hébreux et d'autres peuples orientaux<sup>46</sup>; cependant ce n'est pas toujours à cette signification que l'on pense quand on appelle quelqu'un, mais plutôt à la personne dont on cite le nom.*
- 151 3. *Ces noms propres subissent des changements, et après la mort du sujet ils reçoivent à la fin la terminaison du passé simple ban.*
- 152 4. *Lorsque ces noms propres se rapportent à une tierce personne avec laquelle il y a un contact dans un rapport actif ou passif, ils prennent alors la terminaison de relation dont nous parlerons plus bas.*
- 153 5. *De même, les noms appellatifs sont divisés entre ce qu'ils appellent substantifs nobles et communs, selon qu'ils désignent [ou non] une chose absolue, comme *iriniu, mokuman, assini*; de même les adjectifs sont nobles ou communs selon qu'ils signifient une qualité intrinsèque ou extrinsèque, suivant le sujet noble ou commun désigné par le substantif avec lequel ils s'accordent en genre, en nombre et en cas<sup>47</sup>.*
- 154 6. *Les substantifs nobles et communs sont déclinés selon quatre cas, au singulier et au pluriel.*
- 155 7. *Le premier est le nominatif, qui se rapporte à la première et à la seconde personne, aussi bien au singulier qu'au pluriel, et c'est par elles que sont régis soit le passif, soit l'actif, suivant le contexte du discours. Par exemple: 'j'aime un homme, tu aimes un homme, nous aimons un homme, vous aimez un homme': *Ni satshihau, tshi satshihau, ni satshihanan, tshi satshihanauau iriniu.**
- 156 8. *Le second cas, qui correspond à la fois au génitif, au datif et l'accusatif, se rapporte à la troisième personne, par laquelle il est régi à l'actif et au passif dans le cadre d'un discours, comme quand on dit : 'Dieu aime l'homme', *Tshishe manitu satshiheu iriniua* ; et 'Dieu est aimé par l'homme' : *Tshishe manitu satshihigu iriniua.**
- 157 9. *Il faut voir que ce cas relatif sert à éviter les ambiguïtés, car si au contraire on dit : *Tshishe manitu satshiheu irinui* ou *tshishe manitu satshihigu irinui*, puisque les deux sujets sont au même cas on peut se demander si c'est Dieu qui aime l'homme ou l'homme qui aime Dieu ; de même on ne saurait pas si Dieu est aimé par l'homme, ou si l'homme est aimé par Dieu.*
- 158 10. *Le cas relatif pour les substantifs nobles est le même au singulier qu'au pluriel, et pour les substantifs communs le pluriel est semblable au premier cas, qui est le nominatif ; c'est pourquoi il est bien correct de transformer une phrase de la voix active à la voix passive, ou, au contraire, de la voix passive à la voix active, suivant le contexte d'énonciation.*

- 159 11. Le troisième cas est l'ablatif et l'adverbial, et il inclut les adverbes, les particules, ou les prépositions instrumentales comme : « dans, par, hors, vers, comme, chez, entre, au dessus de, sous », et les autres choses qui sont rendues par des postpositions dans la langue montagnaise, s'il est permis de le dire ainsi: 'atsh, etsh, itsh, utsh' qui sont placés à la fin des mots. Parfois, s'il n'y a pas de mot, on ajoute tsh, comme par exemple irinitsh : 'à la façon d'un homme, dans un homme, par un homme, pour un homme, comme un homme, sur un homme, sous un homme', et mille exemples de ce type ; irininatsh 'à la façon des hommes, dans les hommes, par des hommes, pour les hommes, comme des hommes, chez les hommes, entre les hommes, sur des hommes, sous des hommes'.
- 160 12. Voilà les postpositions que, quelles que soient les circonstances de temps, de cause, de mode, de prix, de mouvement ou de lieu, ils incluent nécessairement.
- 161 13. Le quatrième cas est le vocatif auquel on ajoute toujours la petite particule propre he, ou la postposition montagnaise qui correspond à l'interjection latine O!
- 162 14. Le second cas est comme en relation avec le premier, et ce second cas admet une autre relation dans les substantifs nobles, relation régie par la troisième personne dans le cours du discours.
- 163 15. Le troisième cas reçoit également une relation du même type, et même si elle est d'un usage rare on ne doit pas la négliger pour autant, et on la trouve dans certaines prières; on rencontre cette relation du troisième cas aussi bien dans les noms nobles que dans les noms communs, et elle se présente dans les deux nombres, aussi bien au singulier qu'au pluriel.
- 164 16. C'est à peu près la même succession qui est conservée dans la déclinaison des substantifs nobles ou communs.
- 165 17. Il y a pourtant une différence c'est que le second cas du pluriel est semblable au premier, le nominatif, comme il a été dit au dessus au numéro 10.
- 166 18. Concernant les choses inanimées ou communes, les Montagnais n'utilisent normalement pas le vocatif, ou alors à titre de plaisanterie, et il peut alors être employé non sans finesse. »
- 

## NOTES

1. Voir À la recherche d'un signe oublié : le patrimoine latin du Québec et sa culture classique, Jean-François Cottier (éd.), Tangence, 92, Hiver 2010.
2. Le reste de la Nouvelle-France s'étendait jusqu'au delta du Mississipi en passant par la vallée de l'Ohio, et ne représentait que quelques colonies perdues dans l'immense territoire amérindien que la France a cru dominer jusqu'à la signature du traité de Paris en 1763 (voir Allan Greer, Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France, Bréal, 1997, p. 11-19).
3. Victor E. Hanzelli, *Missionary Linguistics in New France. A Study of Seventeenth- and Eighteenth Descriptions of American Indian Languages*, Mouton, La Haye - Paris, 1969, ch. III : « The Grammatical Training of the Jesuits Missionaries », p. 32-44. Sur les langues

amérindiennes, voir Lyle Campbell, *American Indian Languages. The Historical Linguistics of Native America*, New York—Oxford, OUP, 1997.

4. Voir Robert Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, Ottawa, PUO, 1996, p. 17-19 et F. Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998. Voir aussi B. Colombat (éd.), *Les langues du monde à la Renaissance*, *Histoire, Épistémologie, Langage*, 30/2, 2009.

5. R. Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, p. 1209-1230.

6. Le territoire des Montagnais (Nitassinan) couvre l'est de la péninsule Québec-Labrador. Voir Jean-Paul Lacase, *Les Inus et le territoire. Innu tipenitamun*, Sillery, Septentrion, 2004.

7. Il s'agit des premiers résultats d'un travail plus général en cours de réalisation en collaboration avec Marguerite McKenzie, Professeure à Memorial University (Canada) et spécialiste des langues autochtones du Québec et du Labrador. L'édition commentée de cette grammaire de la langue montagnaise (innu) rédigée en latin au XVIII<sup>e</sup> siècle, paraîtra avec une traduction en français et en anglais dans la série des « *Algonquian and Iroquoian Linguistics Memoirs* » (<http://umanitoba.ca/faculties/arts/departments/linguistics/publications/1841.html>)).

8. R. Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, p. 19.

9. Voir Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2005.

10. Voir François de Dainville, *L'éducation des Jésuites (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Minuit, 1978. Sur la culture classique des Jésuites, on peut renvoyer à l'étude de Rémi Ferland, *Les Relations des Jésuites : un art de la persuasion. Procédés de rhétorique et fonction conative dans les Relations du père Lejeune*, Québec, Éditions de la Huit, 1992, et à l'article de Normand Doiron, « *Rhétorique jésuite de l'éloquence sauvage au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Relations de Paul Lejeune (1632-1642)* », dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, 173, 1991, p. 375-402.

11. Voir Victor E. Hanzelli, op. cit., p. 125-128 et les compléments donnés infra.

12. Voir Victor E. Hanzelli, op. cit., p. 46 : « *The knowledge of the Indian languages was indeed a machine de guerre for the missionaries* ».

13. les Inuits vivent pour leur part sur le littoral arctique et ne sont pas concernés par cette étude.

14. Voir Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, et surtout Wilfried Stroh, *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, Paris, Les Belles-Lettres, 2008, p. 209 sq.

15. Nudénans est la traduction en abénaqui de son nom de famille.

16. R. Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, p. 1161-1207.

17. *De Institutione grammatica libri tres integri, vt ab auctore sunt editi, nunc emendatius excusi*, Cologne, Birkman-Arnold Mylius, 1596 (nombreuses éditions).

18. *Explanatio Rhetorica, studiosa iuventuti accomodata*, Liège, Jean-Mathias Hovius, 1659 (très nombreuses éditions [Cologne, Anvers,...] de cet ouvrage devenu un véritable classique dans les Collèges des Pays-Bas et d'Allemagne).

19. Voir le fac-similé en ligne : [http://www.archive.org/stream/reportontario15ontauoft/reportontario15ontauoft\\_djvu.txt](http://www.archive.org/stream/reportontario15ontauoft/reportontario15ontauoft_djvu.txt)

20. *De religione. Telling the Seventeenth-Century Jesuit Story in Huron to the Iroquois*, edited and translated by John Steckley, University of Oklahoma Press, 2004 (édition du texte huron avec traduction).

21. Sur le père de La Brosse, voir Léo-Paul Hébert, *Histoire et légende sur les rives du Saint-Laurent et du Saguenay au 18<sup>e</sup> siècle : le dossier du P. de La Brosse*, Paris IV, thèse polycopiée, 1980, 2 vol., repris dans *Histoire ou légende ? Jean-Baptiste de la Brosse*, Montréal, Bellarmin, 1984.

22. L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 264-265 : « *Sacrorum Bibliorum Montanæ translatio*.

23. Nehiro-Inrinivi, premier livre en langue amérindienne, imprimé au Canada en 1767 ; Histoire ou légende, p. 266-273.
24. L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 216-227.
25. L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 256-263 sqq.
26. L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 237-242.
27. L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 243-255.
28. Ottawa, Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, HR 1026.M75R 9, p. 0 (f. 10v) : « Hæc Montanicæ linguæ elementa ex variis variorum Missionariorum scriptis, quæ quidem vix reperiri potuerunt, in unum corpus restituit Joannes Baptista de la Brosse, Agesinas, ex Societate Jesu presbyter, qui fuit primus et vigesimus silvicularum Montanorum in Dominii Regii stationibus, in Deo pater et pastor ».
29. Ms p. 2 : « Non ita multa supersunt veterum missionariorum scripta, licet haud parum laboris insumperint. Sed partim in Shekutimæo incendio anno nono & nonagesimo supra millesimum et sexcentimum, partim per annos quindecim quibusmissio pastoribus viduata fuit, a mercaturæ præfectis neglecta periere ».
30. L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 256.
31. En latin le mot *syvicola* désigne « l'habitant des bois », soit le « sauvage » du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'usage moderne préfère appeler « autochtone ».
32. Ms, p. 2 : « 8. Quæ supersunt diligenter conquisita asservavimus, iisque tum in hac grammatica elaboranda, tum in vocabulariis conficiendis usi sumus. Non simili omnes orthographia conscripserunt, novam nos faciliorem sylvicolis præsertim, quos legere docuimus, induximus, ac breviorum ».
9. Ea qui usus fuerit, id haud ægre assequetur ut ab omnibus Montanicæ gentis tribus intelligatur, quippe qui juxta genuinum linguæ genium loquetur. »
33. Missionnaire des Montagnais de 1693 à 1709, et qui avait composé un dictionnaire des algonquins, relié à un autre manuscrit du même auteur : « Préceptes, phrases et mots de la langue algonquine outaouoise pour un missionnaire nouveau ». Le P. de La Brosse le conservait aux archives de Tadoussac [Collectio / Sequens est conscripta / à P. Ludovico André, qui/fuit Silvicularum Montanorum / Missionarius ad ann. M.D.C.XCIII./Alia manuscripta ejud=sd. Scil. Cate/chismus, rudimentum, et exhor/tationes servantur in Archio/tadussakensi, sub N°. » [Conservé aux Archives de la S.J., à Montréal]
34. Ms., p. 193 : « Praeter notas quae sparsim in elementis notantur, hic apponuntur variae annotationes P. Ludovici André, et aliorum in Montanorum linguam ».
35. Louis André, Préceptes, phrases et mots de la langue algonquine, outaouoise pour un missionnaire nouveau, c. 1688, et Dictionnaire algonquin, c. 1688-1691, Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal.
36. Voir L.-P. Hébert, Histoire ou légende, p. 247 et 257-261. Voici par exemple la remarque du P. de La Brosse au début du dictionnaire montagnais du P. Silvy (Archives publiques du Canada, Ottawa [non répertorié par V. Hanzelli] : « P. Antonius Silvy, e societate Jesu hoc dictionarium conscripsit. Utinam caracteribus majoribus exarasset, alphabeticum ordinem servasset, notas sua et puncta explanasset. Requiescat in pace de Missione bene meritus ».
37. Voir P. Menard, Grammaire montagnaise, Le Pas, Manitoba, 1938, p. 5.
38. Voir p. ex. John Bishop. « Qu'y a-t-il de si drôle dans la chasse au canard ? Ce que les ouvrages linguistiques nous disent de la rencontre entre les Jésuites et les Nehiraw-Iriniw », Tangence, 92, hiver 2010, p. 39-66.
39. Projet en cours de réalisation avec la Professeure Marguerite McKenzie (Memorial University), linguiste spécialiste des langues autochtones.
40. Je tiens à remercier ici Fabrice Wendling et Michèle Biraud qui ont relu ce premier essai de traduction et qui ont permis de l'améliorer sur plusieurs points.
41. p, t et k sont des occlusives sourdes.

42. b, d et g sont des occlusives sonores ; sh (sourde) et j (sonore) sont des sifflantes palatales.
43. En latin le mot *syvicola* désigne « l'habitant des bois », soit le « sauvage » du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'usage moderne préfère appeler « autochtone ». Voir John A. Gallucci, « Latin terms and periphrases for native Americans in the Jesuit Relations », dans Yasmin Haskell et Juanita Feros Ruys (dir.), *Latinity and Alterity in the Early Modern Period*, Tempe (/Arizona), Medieval and Renaissance Texts and Studies, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2010, p. 259-272.
44. signe utilisé parfois en grec ancien pour rendre la diphtongue ou.
45. Appellatif : qualifie, par opposition à un nom propre, un nom commun à toute une espèce ou à tout un genre.
46. Ce qui semble correspondre à des noms de parenté, comme « grand-père, père, fils, frère etc... »).
47. L'opposition entre mots nobles et mots communs est en fait une opposition de genre entre « animés » et « inanimés » (cf. infra n. 18), mais si l'homme, le chef ou le chien sont des animés évidents, l'arc, la sandale ou la framboise sont aussi ...des animés, alors que le ciel, la hache...ou la fraise sont, eux, des inanimés.

## RÉSUMÉS

Parmi les textes qui nous parlent de la Nouvelle-France et de la rencontre entre les Européens et les peuples autochtones du continent nord-américain, il est temps de rendre justice aux ouvrages rédigés en latin. Cet article propose la première édition du texte latin des deux premiers chapitres (les lettres [ch. 1], et les mots [ch. 2]) de la grammaire montagnaise rédigée vers 1768 par le jésuite Jean-Baptiste de la Brosse. Cette édition est précédée de quelques réflexions aidant à remettre ce travail dans le contexte des autres ouvrages linguistiques réalisés en Nouvelle-France, en soulignant les questions que pose la description des langues amérindiennes réalisée à travers le prisme des structure de la grammaire latine qui a servi à la fois d'outil théorique et de modèle interprétatif.

Amongst the works that inform us about New France and the encounter between Europeans and the indigenous peoples of North America, it is time to do justice to the works composed in Latin. This article presents the first edition of the first two chapters (letters [chp.1], and words [chp. 2]) of the Latin text of the Montagnais grammar, written around 1768 by the Jesuit Jean-Baptiste de la Brosse. Several remarks precede this edition, which help to position the piece within the context of the other linguistic works written in New France. These remarks highlight the issues raised by a description of the Amerindian languages accomplished through the medium of Latin grammar structure, a structure which served at once as a theoretical tool and as an interpretive model.

## INDEX

**Keywords** : grammar, innu, Jean-Baptiste de La Brosse, latin, montagnais, New France

**Mots-clés** : grammaire, Jean-Baptiste de La Brosse, latin, montagnais, Nouvelle-France

## AUTEUR

### JEAN-FRANÇOIS COTTIER

Professeur des Universités, enseignant à l'Université de Montréal, spécialiste de latin médiéval et humaniste, il est actuellement Directeur du Centre d'études médiévales de l'Université de Montréal. Il a travaillé sur la tradition des livrets de prières médiévaux (*Anima mea : prières privées et textes de dévotion du Moyen Âge latin*, Brepols, 2002), et plus généralement sur la littérature religieuse et mystique du Moyen Âge et de la Renaissance (*La Prière en Latin, de l'Antiquité à la Renaissance*, Brepols, 2007). Il mène actuellement des recherches sur la poétique de la paraphrase et sur l'exégèse humaniste de la Bible (*Paraphrases sur les Évangiles d'Érasme de Rotterdam*, Amsterdam, Elsevier) ainsi que sur les écrits latins de Nouvelle France et du Québec. Il est également l'auteur de *Profession latiniste*, Montréal, PUM, 2008 et il a collaboré à plusieurs ouvrages collectifs touchant à la littérature médiévale ou à l'humanisme.